

## Réunion du conseil municipal du mercredi 19 octobre 2016

Présents : Galisson Nicolas ;Dubourdiou Max ; Fort Serge ;Scaravetti Henri ;Dijkstra Gérard ;Trintignac Laurent ;Claverie Claudine ;Kubiak Christophe ;Garzelli Marie France

Excusés : Désangles Véronique ;Duffau Jean Michel ;

Secrétaire : Laurent Trintignac

---

.....

Le compte rendu de la réunion précédente est validé.

### **Choix du service ADS :**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi ALUR stipule que les services de l'état (DDT) ne participeront plus à l'instruction des permis de construire ; cette obligation revenant à chaque commune. Notre commune n'étant pas dotée de ce service, il nous faut rejoindre une commune ou un groupement le possédant. Les communes d'Eauze, de Condom possèdent des services instructeurs et le PETR Pays d'Armagnac propose d'en créer un, regroupant les communes qui le souhaitent. C'est à chaque commune de faire son choix. (Examen de quelques tarifs pouvant être proposés, puisque chaque étude sera facturée à la mairie qui, elle ne peut pas le facturer aux pétitionnaires).

Propositions de rattachement (accord de principe) : Le conseil donne son accord de principe au « Pays d'Armagnac » pour le traitement des documents A.D.S

### **Présentation du bilan du syndicat de l'eau de Dému :**

Lecture faite, le conseil n'émet aucune remarque

### **Demande de terrain par la CCGA :**

Guy Duran, de la voirie CCGA demande si la commune pourrait mettre à disposition un terrain route de Lesquirle pour entreposer de la terre ou des branches.

---

Il n'y a pas de terrain communal accessible pouvant être utilisé à cet effet, cette proposition est rejetée

### **Informations sur le compteur Linky :**

Ce compteur sera progressivement mis en place dans le Gers à partir de 2017, en commençant par Auch.

### **Compétence « Tourisme » prise par la CCGA à partir de janvier 2017.**

A partir de janvier 2017, les offices de tourisme communaux devront se regrouper au sein de communautés de communes ou de groupements des communautés de communes (sous l'égide du PETR).

2 possibilités :- regroupement des 4 offices de tourisme en un seul office de la CCGA, la gouvernance pourrait être à Cazaubon, chaque office de tourisme reste dans ses murs, avec le projet de regrouper les 4 communautés de communes plus tard.

ou : Création d'un office de tourisme regroupant les 4 communautés de communes dont la gouvernance reste à définir (Condom ?)

Dans tous les cas, les petites communes qui n'avaient pas d'office de tourisme seront mises à contribution en fonction du nombre d'habitants

### **Questions diverses :**

Versement de M.Degrémont de 50 euros pour le prêt de la salle.

Projet d'achat d'un four pour le local traiteur : plusieurs solutions sont à l'étude de façon à ne pas dépasser la puissance de 20 Kw, pas de décision pour le moment.

Madame Garzelli Elsa sollicite la pose d'un caniveau pour éviter le ruissellement des eaux pluviales d'une voie communale sur son garage. Le conseil accepte cette pose en bas de la route qui longe « les arbres verts »

Monsieur Dubourdieu Max souhaite que l'on étudie le remplacement du vieux réfrigérateur dans le bar de la salle des fêtes.

La route de Haubet n'est pas bien terminée, le service voirie de la CCGA a été informé, la route sera terminée ultérieurement.

La séance est levée à 22 heures